



Circonscription : Caen Ouest

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU mardi 18 juin 2019

Le 18 juin 2019, dans les locaux de l'école se sont réunis :

Le directeur de l'école :	M. Lequitte Charlie
L'inspecteur de l'éducation nationale :	
Les élus :	M. Saint (<i>Maire</i>) Mmes Jouanneau, Jolivel, Pernoit et Schier.
Le DDEN :	M. Guichard
Les enseignants :	Mmes Barbanchon, Bassetti, Picard, Guillouard MM. Demon, Lequitte, Raoult
Le représentant du RASED :	
Les parents d'élèves élus :	Mmes Edeline, Le Bigot, Naves et Séon
Excusés :	M. Voisin (IEN), Mmes Auguste, Bourdon, Duclos Pégeault, Marquet, Martin, Minkhar et Pôtel et M. Vogel (parents d'élèves élus).

Secrétaire de séance : Guillouard Laurence

Ordre du jour	Discussion / décision
Vie scolaire	
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des activités 2018-2019 	<p>- Maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Classes de Mme Guillouard, M. Lequitte et Raoult : <ul style="list-style-type: none"> • Sortie au zoo de Cerza (4 juin 2019) • Bibliothèque municipale le mardi matin. Fin des déplacements à la bibliothèque mi-juin. <p>- Élémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Classes de cycle 2 (Mme Barbanchon et M. Demon) <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de la bibliothèque d'Eterville avec l'aide de deux employées de la mairie le mardi et jeudi après-midi de 14h15 à 15h00. Fin des déplacements à la bibliothèque mi-juin. • Visite de la Meunerie et du musée de la mine au Molay Littry (CP et CE1/CE2) • Visite du musée de Vieux la Romaine et atelier lampe à huile (CE1/CE2 et CE2/CM1) • Natation en semi-massé (2 séances par semaine) à la piscine du Chemin Vert. • Classe de mer à Montmartin (50) du 8 au 10 mai pour la classe de CP. Une exposition est prévue le 28 juin. Mme Barbanchon remercie l'implication forte des parents d'élèves pour récupérer des fonds afin de permettre un tel projet. • Correspondance de classe entre les CP de Bretteville sur Odon et d'Eterville : une dernière rencontre aura lieu à Eterville le 28 juin. • Pratique du chant sous forme de chorale. • Permis piéton : annulé. • Jeudi 4 juillet : randonnée pédestre avec pique-nique au parc de Verson. • Lundi 1 juillet : matinée athlétisme dans le parc. ◆ Classes de cycle 3 (Mmes Bassetti et Picard) <ul style="list-style-type: none"> • Pratique du chant sous forme de chorale cycle 3. • Classe de découverte à Londres avec la ligue de l'enseignement. Soirée retour classe découverte et autres projets de classe le 14 juin.

	<ul style="list-style-type: none"> • Visite du Sénat le 21 mai (classe de Mme Picard). Le transport a été pris en charge par la mairie et M. Saint et plusieurs conseillers et conseillères ont participé à cette sortie. • Plantation d'un arbre (un noisetier de Byzance) par les CM2 symbolisant la fin de leur scolarité à Eterville. Cette action devrait être reconduite chaque année. Une plaque est apposée sur l'arbre. • Visite croquis au musée des Beaux Arts de Caen pour la classe de Mme Bassetti. • Jeudi 4 juillet : randonnée pédestre avec pique-nique au parc de Verson. • Lundi 1 juillet : matinée athlétisme dans le parc. <p>M. Guichard félicite la mairie pour le financement et l'aide aux écoles. Il indique ne pas voir autant dans toutes les communes. Les représentants de parents élus remercient aussi l'implication des enseignants dans les différents projets. M. Lequitte rappelle aussi l'aide financière importante de l'APEE pour soutenir les projets. M. Saint indique avoir calculé l'investissement de la commune au niveau de l'école. Cela représente 1500 € par enfant et par an soit 20 % du budget municipal.</p> <p>Natation : M. Lequitte indique que les quatre classes de l'école élémentaire retourneront à la piscine du Chemin Vert pour l'année scolaire 2019 / 2020.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Budget municipal 2019 	<ul style="list-style-type: none"> • Un photocopieur, installé dans l'école à la rentrée 2019, a été commandé. Une convention sera signée entre la mairie et l'école. La mise à disposition du papier restera à la charge de la mairie ainsi que la commande de ce consommable. M. Lequitte souhaite l'instauration d'un quota de photocopie afin que chaque enseignant connaisse les limites à ne pas dépasser dans le cadre de la convention.
<ul style="list-style-type: none"> • Effectif rentrée 2019/2020, organisation des classes et composition de l'équipe enseignante 	<ul style="list-style-type: none"> • A ce jour, voici les effectifs des élèves inscrits à l'école pour la prochaine rentrée, cela concerne les enfants de la PS au CM2 : <p>14 PS (inscrits) et 8 en attente – 18 MS – 17 GS → □total : 49 à 57</p> <p>16 CP – 22 CE1 – 14 CE2 – 23 CM1 – 16 CM2 → □□total : 91□</p> <p>A ce jour, 8 élèves de PS prévus sur les listes ne sont pas encore inscrits.</p> <p>Concernant les 11 départs de fin d'année, ils correspondent à 8 déménagements, 2 orientations en classes à horaires aménagés et un départ dans le privé.</p> <p>Une prévision de répartition sera faite avant les vacances</p>

	<p>et un réajustement aura lieu avant la rentrée en fonction des nouveaux effectifs et des contraintes de seuils d'effectifs posées par le ministères concernant les classes de GS, CP et CE1.</p> <ul style="list-style-type: none"> Composition de l'équipe enseignante en septembre : Mme Brossaud (brigade) part en retraite et sera remplacée par Mme Blainville. Mme Bassetti sera en charge de la classe des MS/GS. Un(e) enseignant(e) sera nommé(e) début juillet pour être en charge de la classe de CE2/CM1. M. Lequitte et Mme Guillouard conservent la classe de PS/MS, Mme Picard des CM1/CM2, Mme Barbanchon des CP et M. Demon des CE1 avec une organisation des doubles niveaux impossible à prévoir actuellement. Deux scénarios de configuration des classes sont possibles : <ol style="list-style-type: none"> PS/MS, MS/GS, GS/CP, CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 PS/MS, MS/GS, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2.
<ul style="list-style-type: none"> Coopérative scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> En attendant le solde des coopératives de classe et les dernières factures, le solde de la coopérative est de 10238€. Nous devrions terminer l'année avec un solde final d'environ 9000 € soit un montant supérieur à celui de la rentrée scolaire. Cela sera réinjecté dans les classes découvertes plus coûteuses de l'année prochaine.
<ul style="list-style-type: none"> Organisation des manifestations festives de fin d'année 	<ul style="list-style-type: none"> Le carnaval de d'école a eu lieu le samedi 23 mars. Tout s'est bien passé, les enfants et les parents présents ont participé au défilé dans les rues d'Eterville, la structure a été brûlée sur la place de la ferme et s'en est suivi un pot de l'amitié sur la place située à l'arrière de l'école. Dans l'après-midi, l'APEE a prolongé la fête en proposant une boom. Fête de fin d'année le samedi 29 juin : Cette fête débutera par la chorale à 11h dans l'enceinte de la maternelle. Un repas avec réservation obligatoire sera ensuite servi dans la salle polyvalente. Dès 14h30, un spectacle sera présenté par l'ensemble des élèves de l'école dans le parc. Pour finir, les enfants pourront jouer aux différents stands et il y aura le tirage au sort de la tombola.
Rédaction du projet d'école 2020 / 2025	
<ul style="list-style-type: none"> Rédaction du projet d'école 	<p>M. Lequitte a indiqué que le futur projet d'école 2020 – 2025 était en cours de rédaction et qu'il devait répondre à 4 axes :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration des résultats des élèves au regard des attendus de fin de cycle - réponse à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers repérés chez les élèves - amélioration de la vie scolaire (relation école/famille, communication, partenariat) - éducation artistique, culturelle et sportive et culture scientifique et humaniste. <p>Sous réserve d'accord de la part de la DSDEN, le projet d'école sera mis en place à partir de janvier 2020.</p>
Sécurité et équipements	
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité de la Maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de mise en place d'un portillon dans la clôture de l'école maternelle. Actuellement, il n'y a que le portail qui permette aux enfants de sortir de la cour. Le portillon, récupéré en élémentaire lors du début des travaux a été installé mais sur un autre espace ne permettant pas la sortie des élèves. Il en faudrait un autre à l'extrémité de la clôture donnant sur l'espace vert.
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux 2019 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du portillon en maternelle • Demande de mise en place d'un store dans la classe actuellement occupée par Mme Picard • Mise en place de bacs devant les nouvelles classes • Déplacement de la cabane à vélos en maternelle • Réalisation d'un placard dans le fond du bureau du directeur • Installation de volets roulants dans les nouvelles classes • Mise en place du réseau internet dans l'ensemble des classes de l'école • Installation d'une prise téléphone dans le bureau du directeur • Réparation de la baie coulissante de la classe occupée par M. Demon • Mise en place d'un lieu de stockage des vélos et trottinettes des élèves pour la rentrée prochaine. <p>M. Saint a demandé aux enseignants de bien vouloir lister tous les dysfonctionnements afin que les entreprises profitent de l'absence des élèves pour y remédier.</p>
Questions et informations diverses	
<ul style="list-style-type: none"> • Questions des représentants des parents d'élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • « Bonjour, je souhaite que vous interpelliez la mairie sur la nécessité d'enlever le terrain d'herbe restant dans la cour pour la prochaine rentrée scolaire. Etant

donné que nous habitons en Normandie avec un temps parfois pluvieux et que les professeurs refusent aux élèves l'accès de l'herbe d'octobre à mai, l'espace restant s'avère relativement restreint pour le nombre d'élèves. Cette cour étriquée génère des conflits et du stress chez certains élèves puisqu'ils n'ont pas la possibilité de jouer à divers jeux (basket, foot...) »

Réponse de M. Saint et Mme Pernoit : Il est prévu une réfection de la cour cet été. Seuls deux points restent à vérifier : que la machine puisse passer par l'entrée du préau et que la réserve de l'extension des toilettes sur la cour soit réalisée par les maçons.

M. Lequitte évoque ensuite l'occultation de la cour.

M. Saint pense, comme lui, qu'il n'est pas intéressant de planter une haie (entretien et utilisation de place dans la cour) mais qu'un système d'occultation posé sur le grillage serait plus approprié. Il indique aussi qu'il est toutefois prévu de conserver une bande d'herbe réduite le long du grillage. Le portail est en fabrication. D'ici sa pose définitive, un système temporaire pourrait être mis en place, sous réserve qu'il respecte les normes de sécurité et d'évacuation. Lors de la phase suivante de travaux à l'arrière de l'école, la zone de sécurité du chantier ne permettra plus de passer entre la mairie et l'école maternelle. Il faudra alors contourner l'école élémentaire en passant par le trottoir qui borde la rue.

- « Le nouveau système des gouters à la garderie jugé trop succinct (2 tours au lieu de 3) et parfois avec les restes de certaines denrées de la cantine. »

Réponse : Cette réorganisation a fait suite aux remarques d'un certain nombre de parents qui s'étaient plaints que les enfants mangeaient trop au goûter. M. Saint avait alors consulté l'avis de l'OMS sur les apports caloriques et les recommandations pour le goûter des enfants. Il avait retenu qu'un enfant devait bénéficier d'un morceau de pain ou d'un biscuit, d'un fruit et d'un produit laitier.

M. Saint reconnaît que selon l'âge des enfants, les besoins peuvent varier. Désormais, un stock de biscuit sera acheté et pourra compléter le goûter d'un enfant s'il en fait la demande.

Pour répondre à la question concernant la réutilisation des restes de cantine, il est aussi rappelé que les produits frais ont interdiction d'être redistribués, à l'exception du pain, des fruits, de fromages emballés et de yaourts (sous réserve que

	<p>la chaîne du froid ait été maintenue). Un changement de prestataire est prévu en septembre 2019.</p>
<p>Informations diverses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • M. Lequitte rappelle l'importance du respect des horaires par les parents. Amener les enfants en retard perturbe le travail en classe et est souvent au détriment d'un accueil de qualité, notamment en maternelle. Cela pose aussi souvent des problèmes de sécurité. • M. Saint indique vouloir mettre en place un nouveau règlement cantine/garderie limitant la possibilité de venir chercher ou de rapporter les enfants à des horaires à la carte pendant le service cantine. Il souhaite aussi qu'au bout de trois factures non payées, le trésor public puisse être en charge de la récupération des fonds. • Mme Séon indique avoir connu des difficultés de paiement sur la plateforme « cantine de France » à partir d'un smartphone. Le système fonctionne toutefois correctement à partir d'un ordinateur. • Mme Séon apprécie la mise en place d'un numéro mobile pour, de nouveau, pouvoir joindre l'école en cas de besoin. • Mme Naves remercie l'ensemble des enseignants de l'école pour leur travail auprès des élèves et leur dynamisme. C'est son dernier conseil d'école puisque son plus jeune enfant intégrera le collège à la prochaine rentrée.

Le directeur d'école,

Président de séance